

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des nations

Conakry, le 16 septembre 2015

Réf. GIN-000944115/PNUD
RR/250/2015

Madame/Messieurs les Ministres,

Objet : Transmission du Document de Projet d'appui à la Création d'un marché pour le Développement et l'Utilisation des ressources de Biogaz en Guinée signé le 25 aout 2015.

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Projet d'appui à la Création d'un marché pour le développement et l'Utilisation des ressources de Biogaz en Guinée, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour information et documentation son Document de Projet signé par les parties concernées.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez croire, Madame/Messieurs les Ministres, à l'expression de ma haute considération.


Lionel Laurens
Directeur pays

S.E.M Moustapha Koutoub Sano,
Ministre de la Coopération Internationale
Conakry

S.E. M Hadja Kadiatou N'Diaye,
Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts
Conakry

S.E.M Cheick Taïbè Sylla
Ministre de l'Energie et l'Hydraulique
Conakry

CC : Direction Nationale du Programme Environnement et
Développement Durable
Conakry

Skaw

Entité de mise en œuvre/Partenaires responsables : Programme des Nations Unies pour le développement.

Entité d'exécution/Partenaire de mise en œuvre : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF).
sont mis en place.

adaptées sont adoptées et diffusées ; et (iii) des plans de développement pour les zones de mangroves l'environnement est formulée, adoptée et mise en œuvre ; (ii) les meilleures pratiques et des technologies de **Produits CPAP escomptés :** (i) une politique nationale de protection et de gestion durable de

protection des ressources naturelles et (ii) renforcement de la couverture forestière. **Produits CP escomptés :** (i) cadre juridique et institutionnel permettant d'assurer une meilleure

adoptées afin de parvenir à une efficacité énergétique accrue et à un accès universel à des sources d'énergie modernes (notamment des sources d'énergie renouvelable hors réseau). **Domaine d'action du plan stratégique du PNUD : Produit 1.3 :** solutions inclusives et durables

Résultat(s) du PNUAD : Protection de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles.

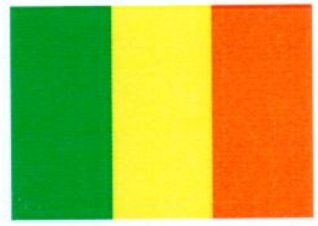
Intitulé du projet : Création d'un marché à des fins de développement et d'utilisation de ressources en biogaz en Guinée.

DOCUMENT DE PROJET

Pays : République de Guinée

Programme des Nations Unies pour le développement

Empowered lives.
Resilient nations.



SAN



Approuvé par : Aïssatou Cissé Yao-Yao,
Directeur Pays a. | PNUD Guinée.



Approuvé par : Hadja Kadiatou N'diaye,
Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts



Approuvé par : Monsieur Moustapha Koutoub Sano,
Ministre de la Coopération Internationale

Ressources totales requises (fonds totaux du projet)	
13 647 706 \$	
500 000 \$	- Ordinaires (MCARB du PNUD)
2 647 706 \$	- FEM
1 500 000 \$	- Autres (sources gérées par les partenaires)
500 000 \$	- Secteur privé (espèces)
7 500 000 \$	- Gouvernement (en nature/espèces)
1 000 000 \$	- Gouvernement (PRONASE)
	- CERESCOR/Université

2011-2015	2011-2015
ID Atlas Award : 00086969	ID Atlas Award : 00086969
ID projet : 00094115	ID projet : 00094115
PIMS n° : 4780	PIMS n° : 4780
Date de début : janvier 2016	Date de début : janvier 2016
Date de fin : décembre 2019	Date de fin : décembre 2019
Dispositifs de gestion : NIM	Dispositifs de gestion : NIM
Date de la réunion PAC : 15 juillet 2015	Date de la réunion PAC : 15 juillet 2015

Breve description : L'objectif du projet consiste à contribuer à la réduction de la croissance des émissions de GES liées à la consommation d'énergie à usage domestique. Il établira un marché viable et efficace pour la commercialisation et l'utilisation généralisées de technologies à base de biogaz en Guinée et il propose, pour ce faire, la création de 3 marchés distincts mais interconnectés. Le premier marché cible les digesteurs de format familial (au niveau des ménages) à petite échelle. Il sera principalement axé sur l'autoconsommation et la gestion des matières premières en interne ; cette catégorie se compose principalement de ménages agricoles élevant du bétail. Le second marché cible les digesteurs à grande échelle pour des applications institutionnelles, commerciales et industrielles présentant un besoin en chaleur et/ou électrique. Il s'agit encore principalement d'auto consommateurs, remplaçant les vecteurs d'énergie actuels (tels que le diesel ou le réseau d'électricité) par une alternative plus propre et moins onéreuse dans leur processus commercial. Enfin, le projet s'adressera au marché intérieur à des fins de fabrication et d'installation de digesteurs.

Le projet mobilisera des millions lors de sa période de mise en œuvre de 4 ans, ce qui, en retour, devrait générer des bénéfices mondiaux directs de 161 100 tCO₂, soit 16,4 \$ de fonds du FEM par tCO₂. Le projet atteindra cet objectif en introduisant un cadre réglementaire favorable et en définissant un mécanisme de soutien financier, deux facteurs qui faciliteront la participation des ménages individuels et du secteur privé au développement et à l'utilisation du biogaz dans le pays.

5/17/11

Table des matières

Liste d'acronymes 4

1. Analyse de la situation 6

Contexte 6

2. Stratégie 23

Justification du projet et conformité avec la politique 23

Structure institutionnelle 23

Appropriation nationale : éligibilité nationale et rôle moteur du pays 24

Principes de conception et considérations stratégiques 25

Objectif, résultats et produits/activités du projet 26

Indicateurs clés, hypothèses et risques 29

Modalités financières 31

Rapport coût-efficacité 31

Durabilité 33

Transposabilité 33

Coordination avec d'autres initiatives relevant du FEM 33

Autres initiatives ne relevant pas du FEM 35

3. Cadre des résultats du projet 36

Budget total et Plan de travail 42

4. Modalités de gestion 45

5. Suivi et évaluation 46

6. Contexte légal 51

7. ANNEXES 51

ANNEXE 1 : Journal des risques hors ligne 52

ANNEXE 2 : MISSION 53

ANNEXE 3 : Calcul des émissions de GES 58

..... 63

STAN

ANAMIF	Agence nationale de la microfinance
APR	Examen annuel du projet
BAD	Banque africaine de développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CERESCOR	Centre de recherche scientifique de Conakry-Rogbanè
CO	Bureau de pays du PNUD
CO ₂	Dioxyde de carbone
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EDG	Electricité de Guinée
EIE	Etude d'impact environnemental
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FSM	Mécanisme de soutien financier
GES	Gaz à effet de serre
IPP	Producteur indépendant d'électricité
KW	Kilowatt
KWh	Kilowatt-heure
LED	Diode électroluminescente
LPDSE	Lettre de politique de développement du secteur énergétique
MAAN	Mesures d'atténuation adaptées au contexte national
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
Mtep	Millions de tonnes d'équivalent pétrole
MW	Mégawatt
MWh	Mégawatt-heure
ONG	Organisation non gouvernementale
PANA	Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques
PIF	Formulaire d'identification du projet
PIR	Examen de la mise en œuvre du projet
PMU	Unité de gestion de projet
PNIASA	Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Contrat d'achat d'électricité
PPG	Financement pour la préparation du projet
PRONIASE	Programme national intégré d'accès aux services énergétiques
QPR	Rapport d'étape trimestriel
REDD	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts
RSC	Centre de service régional du PNUD
RTA	Conseiller technique régional du PNUD
S&E	Suivi et évaluation

LISTE D'ACRONYMES

5414

SE4ALL	Energie durable pour tous
Tep	Tonne d'équivalent pétrole
TPR	Examen tripartite
TTR	Examen tripartite final
UE	Union européenne
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
\$	Dollar américain

Sam

La majorité de la population (plus de 80 %) travaille dans le secteur agricole et de l'élevage. En 2013, le bétail était estimé à 28 millions de têtes, avec 5,8 millions de bovins, 1,5 million de moutons, 2,4 millions de chèvres, 0,13 million

20 % du PIB et sa part a constamment diminué au cours des dernières années. L'agriculture contribue à moins de 20 % du PIB et sa part a constamment diminué au cours des dernières années. L'agriculture contribue à moins de 20 % du PIB et sa part a constamment diminué au cours des dernières années. L'agriculture contribue à moins de 20 % du PIB et sa part a constamment diminué au cours des dernières années.

La Guinée est composée de 4 régions naturelles distinctes : la Guinée Maritime (Ouest), la Moyenne Guinée (Nord), la Haute Guinée (Nord-Est) et la Guinée Forestière (Sud-Est). Ces régions présentent des caractéristiques géostructurelles et écologiques différentes, chacune correspondant à des conditions climatiques spécifiques dépendant du type de sol, de la faune, de la flore, des températures, des précipitations, etc. Les ressources hydriques sont abondantes en Guinée Maritime et Moyenne Guinée, moyennes en Haute Guinée, et inférieures à la moyenne en Guinée Forestière. Le pays dépend largement de l'agriculture et de la production minière (principalement la bauxite et l'alumine, bien que des gisements de diamant et d'or soient également exploités), ce dernier secteur étant très exposé au changement climatique.

L'agriculture constitue la principale activité pour presque 80 % de la population guinéenne et le principal moyen de subsistance pour 57 % de la population rurale. Comme c'est le cas dans la plupart des pays africains, l'agriculture est essentielle afin d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire. L'agriculture guinéenne est extensive, dominée par un système d'élevage traditionnel et dépendant en grande partie des précipitations pour 95 % des terres cultivées ; la proportion des terres irriguées est insignifiante (30 200 hectares). L'agriculture contribue à moins de 20 % du PIB et sa part a constamment diminué au cours des dernières années.

de l'ordre de 12,8 % en 2012, s'élève actuellement à 11,9 %. Toutefois, les difficultés liées à l'approvisionnement en électricité continuent de nuire aux activités économiques.

Atteindre ensuite 4,8 % en 2012, et l'inflation, le PIB réel a augmenté de 3,9 % en 2011, pour minier. Alors qu'il s'élevait à 1,9 % en 2010, investissements dans le secteur agricole et soutenue par un accroissement des l'activité économique est restée élevée, 2012, en dépit de la crise internationale. En les déséquilibres macroéconomiques. En crédit, et d'autres donateurs, afin de réduire ressources du FMI, via sa Facilité élargie de la pauvreté. La Guinée dépend largement des en 2013, 55,2 % de sa population vivait dans Guinée est qualifiée de pays à faible revenu ; Avec un PIB par habitant de l'ordre de 436 \$ (Institut national de la statistique, 2013), la

sur 245 857 km². rurale et 36 % urbaine, et son territoire s'étend du recensement de 2013), elle est à 64 % millions d'habitants (résultats préliminaires Atlantique. Sa population s'élève à 10,7

équatoriale au Sud-Est le long de l'océan de la distinguer de 2 autres pays aux noms similaires : au Nord sa voisine la Guinée-Bissau, et la République de Guinée elle est délimitée par l'océan Atlantique, et son littoral s'étend sur 300 km. Elle est parfois appelée Guinée-Conakry afin Guinée-Bissau, le Sénégal et le Mali au Nord, le Sierra Leone au Sud, la Côte d'Ivoire à l'Est. À l'Ouest, La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

La République de Guinée se situe en Afrique de l'Ouest, sa capitale étant Conakry. Elle partage des frontières avec la

1. ANALYSE DE LA SITUATION

CONTEXTE

Fig. 1 : Carte de la Guinée

